

au
sommaire

- Le bâtiment du CNIDEP récompensé par le prix LQE 2011
- Caractérisation de substances dangereuses dans les rejets de l'artisanat
- Construction de bâtiments artisanaux économes en énergie
- Logiciel EGIDA 2 : 1000 enquêtes à réaliser
- Former les artisans à la bonne gestion de leurs déchets
- Le manuel de l'éco-construction
- La formation des conseillers environnement

→ Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles

Centre National d'Innovation
pour le Développement durable
et l'Environnement dans
les Petites entreprises

le bulletin d'information CNIDEP

n° 9 décembre 2011

Le bâtiment du CNIDEP récompensé par le prix LQE 2011

Depuis 2006, le **concours LQE (Lorraine Qualité Environnement)** représenté par l'association LQE récompense les bâtiments lorrains les plus performants du point de vue qualité environnementale. Depuis l'édition 2009 du prix LQE, 5 catégories de bâtiments différentes sont apparues : les équipements publics, les bureaux, les logements individuels et les logements collectifs, les bâtiments de sports et loisirs.

A ce titre, le **Prix LQE 2011** a été décerné au bâtiment du CNIDEP dans la catégorie « Bureaux » au premier semestre : le trophée a été remis par la Directrice de l'association HQE, Anne-Sophie Perrissin-Fabert, qui présidait le jury cette année. Les dossiers de candidature étaient étudiés d'après une grille d'évaluation portant sur une dizaine de critères qui englobent une démarche constructive selon les préceptes définis par le concept de la Haute Qualité Environnementale.



Jean-Marie BENOIT, Président de la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Cofondée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle en 2004, l'**association LQE** est la structure incontournable en Lorraine en matière d'**éco-construction et d'éco-rénovation** : elle est en effet, le représentant lorrain parmi les Centres de Ressources "QECB" (Qualité Environnementale du Cadre du Bâti) et diffuse les bonnes pratiques et techniques dans ce domaine. Son rôle est de conseiller et fédérer tous les acteurs territoriaux.

Découvrez les autres lauréats du prix LQE 2011 sur : www.lqe.fr.

Voici un beau palmarès pour le bâtiment du CNIDEP déjà lauréat du PREBAT (le Programme de Recherche et d'Expérimentations sur l'Energie dans le Bâtiment) de l'ADEME en 2008.

Pour une visite virtuelle du bâtiment du CNIDEP, rendez-vous sur la toile sous l'adresse :

www.batiment-cnidep.eu

Caractérisation de **substances dangereuses** dans les **rejets de l'artisanat**

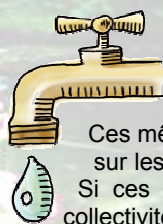
La **Directive Cadre sur l'Eau** (DCE) vise à harmoniser et simplifier la politique européenne de l'eau autour d'objectifs environnementaux avec obligation de résultats. Transposée en droit français en 2004, l'objectif général est d'atteindre d'ici à 2015 le bon état des différents milieux aquatiques sur tout le territoire européen (cours d'eau, lacs, eaux côtières et souterraines).

Ce bon état, défini par des paramètres écologiques, chimiques et quantitatifs, s'accompagne :

- ▮ d'une réduction ou suppression des rejets de substances classées comme dangereuses ou dangereuses prioritaires
- ▮ d'absence de dégradations complémentaires pour les eaux de surface et les eaux souterraines
- ▮ du respect des objectifs dans les zones protégées c'est-à-dire là où s'appliquent déjà des textes communautaires dans le domaine de l'eau

L'atteinte de ces objectifs implique la planification et la concertation de nombreux acteurs institutionnels ainsi que la réalisation d'actions à plusieurs niveaux (Etat, SDAGE, SAGE, etc...). Afin d'évaluer les éventuelles répercussions de la DCE sur les activités artisanales, le CNIDEP a réalisé en 2007 une première étude pour identifier les métiers susceptibles d'utiliser des produits contenant des substances dangereuses dans le cadre de leur activité.

Une seconde étude sur quatre activités artisanales (mécanique automobile, mécanique générale, imprimerie/sérigraphie, traitement de surface) a proposé une évaluation des coûts d'investissement et de fonctionnement nécessaires à la **prévention des risques d'émissions des substances dangereuses** générées par ces activités.



Ces mêmes substances dangereuses font l'objet d'un suivi sur les rejets en sortie de station d'épuration depuis 2010. Si ces substances sont mesurées à certains seuils, les collectivités rechercheront les entreprises susceptibles d'être à l'origine de leur présence dans les eaux usées communales.

Le CNIDEP entreprendra une étude de caractérisation des rejets artisanaux sur 2012-2013 en partenariat avec l'Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et les 6 Agences de l'Eau. L'objectif est de mener une campagne de mesures pour évaluer l'impact réel de substances dangereuses potentiellement utilisées dans les 10 domaines d'activités suivants : mécanique automobile, imprimerie, peinture en bâtiment, prothèse dentaire, coiffure/toiletage, pressing, nettoyage des locaux, nettoyage et décapage de façades, carénage, métiers du bois.

Pour réaliser cette étude :

- ▮ **46 entreprises** seront sélectionnées et auditées
- ▮ **73 substances chimiques** seront recherchées dans leurs rejets
- ▮ plus de **150 analyses** seront effectuées

En cas de mesure positive, le CNIDEP tentera d'identifier la provenance des substances mesurées.

En premier lieu, cette étude a pour vocation de déterminer la nature des rejets de 10 secteurs artisanaux et en l'occurrence la présence ou l'absence de substances dangereuses. Dans un deuxième temps, les résultats de cette étude pourront être employés pour la promotion d'actions visant à supprimer les rejets de substances dangereuses prioritaires par substitution des produits incriminés et/ou par modifications de certaines pratiques.

Pour de plus amples informations, contactez Marie-Pierre FISCHER, 03 83 95 60 84.

Construction de **bâtiments artisanaux éc**

En 2010, 43% de la consommation énergétique française était due aux consommations des bâtiments. Aujourd'hui, aucune aide financière n'encourage les chefs d'entreprise dans la construction de locaux professionnels performants d'un point de vue énergétique et environnemental. Afin d'enclencher la réduction des consommations d'énergie des bâtiments professionnels, la Région Lorraine met en place sur la période 2012-2013 une opération pilote de construction de bâtiments performants.

Cette opération est une première car elle vise les locaux artisanaux trop souvent oubliés.

L'objectif principal de cette opération est de déterminer quel est l'accompagnement technique et financier optimal pour les TPE dans la construction de locaux **économiques en énergie** et **performants** d'un point de vue **environnemental**.

L'opération :

- ▮ va être menée **pour 5 entreprises** volontaires du secteur de la **mécanique automobile** de Lorraine
- ▮ concernera un projet de **construction ou d'extension de locaux**

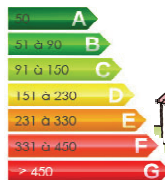
Les accompagnements techniques et financiers seront réalisés par :

- ▮ La Région Lorraine
- ▮ un architecte recruté pour l'opération
- ▮ le CNIDEP

L'objectif de cette équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage est d'apporter à l'entreprise un **conseil** et un **suivi** supplémentaire afin que son projet réponde à des aspects énergétiques et environnementaux performants.

A la suite de l'étude du projet initial, **une réduction de 25% minimum** des consommations d'énergie sera visée.

Ensuite l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage devra proposer des **solutions efficaces et innovantes** afin de réduire l'impact environnemental de cette nouvelle construction.



EGIDA 2 : 1000 enquêtes à réaliser

→ En 2007, le CNIDEP lançait l'outil **EGIDA** (Estimation du Glissement des Déchets d'origine Artisanale), permettant d'estimer la production de déchets des artisans sur un territoire, par activité et par déchet.

→ EGIDA 1 a été demandé par 305 organismes depuis 2008 (Collectivités, Agences de l'Eau, CMA/CRMA, prestataires privés,...). Face au succès de cet outil, le CNIDEP a choisi de poursuivre ce travail en réalisant un outil plus simple d'accès, avec des fonctions plus développées et des données mises à jour. De nouvelles enquêtes déchets seront donc réalisées chez les artisans concernés, par les **conseillers environnement** des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

→ Les conseillers environnement qui souhaitent participer à cette enquête en y consacrant une partie de leur temps peuvent dès à présent manifester leur intérêt auprès du CNIDEP.



Pour toute question sur cette enquête, contactez **Madeline FUSS**, 03 83 95 60 86.

Autonomes en énergie

Etapes clés du projet :

- Recherche et sélection des projets
- Etude des projets initiaux (thermique et ACV*)
- Préconisations d'amélioration
- Suivi de chantier et tests de performances (porte soufflante, thermographie)
- Vérification de la performance du bâtiment
- Suivi du bâtiment après remise des clés

Cette opération est réalisée avec le concours financier de la Région Lorraine.

* ACV : Analyse du Cycle de Vie

Pour tout renseignement, contactez **Damien DELHOMME**, 03 83 95 60 89.

Former les artisans à la bonne **gestion** de leurs **déchets**

229 artisans ont déjà été formés en 2011



Les artisans produisent des quantités de déchets variables en fonction de leur activité, et ont généralement peu de place dédiée à leur entreposage. Par conséquent, la bonne gestion de leurs déchets passe souvent par l'accès en déchèteries.

La Communauté Urbaine du Grand Nancy a modifié son système d'accès aux déchèteries : depuis le mois de juillet 2011, les déchèteries de Ludres, Maxéville et Nancy sont accessibles à toutes les entreprises, sans limite géographique. Au-delà des déchets banals et inertes, ces déchèteries acceptent également les déchets dangereux. Pour y accéder, particuliers comme entreprises doivent posséder une carte, ce qui facilite le contrôle d'accès.

Le CNIDEP, associé à l'opération, a estimé que le meilleur moyen d'informer les artisans sur ce nouveau système et sur la bonne gestion de leurs déchets passait par la mise en place de formations « Accueil des TPE en déchèteries sur l'agglomération nancéenne », à l'issue desquelles une carte d'accès est remise à chaque artisan.

Ces formations pourraient être adaptées en 2012 sur d'autres territoires selon les demandes des collectivités.

Cette formation aborde :

les nouvelles modalités
d'accès en déchèteries de la CUGN

la réglementation s'appliquant aux artisans

les risques pour l'environnement liés à une
mauvaise gestion des déchets et la prévention



Pour en savoir plus sur ce sujet, contactez **Madeline FUSS**, 03 83 95 60 86.



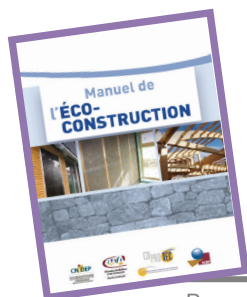
Nos sites Internet

Les connexions pour l'année 2011

50 % des visiteurs mettent un lien vers le site Internet du CNIDEP dans leurs favoris

www.cnidep.com :	142 000
www.ecomet.fr :	120 000
www.artisans-durables.fr :	2 650
www.batiment-cnidep.eu :	2 500

Le manuel de l'éco-construction est sorti !



Comme évoqué lors de notre bulletin d'information de l'année dernière, le manuel de l'éco-construction est sorti !

Le prix de cet ouvrage, aux Editions Parisiennes, est de 49 € TTC (frais de port inclus).

Pour plus d'information sur ce manuel et pour l'obtenir, vous pouvez contacter **Damien DELHOMME**, 03 83 95 60 89.

Philippe MUCCHIELLI, directeur. Chargé de la conception de nouveaux projets, de la recherche de financements et de la représentation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat dans toutes les réunions consacrées à l'environnement. (philippe-mucchielli@cnidep.com)

Vanessa BROT, assistante de direction. Chargée du suivi administratif et financier et de l'organisation de colloques et salons afin de diffuser l'expertise du CNIDEP. (vanessa-brot@cnidep.com)

Julie MUMBER, secrétaire. Chargée du secrétariat de direction et du secrétariat des formations dispensées par le CNIDEP. (julie-mumber@cnidep.com)

Nadine BERTRAND, conseillère environnement. En charge de la création d'outils et formations pour diffuser les champs d'expertise du CNIDEP, ainsi que des questions de santé-environnement et de développement durable. (nadine-bertrand@cnidep.com)

Damien DELHOMME, conseiller énergie. Chargé d'accompagner les artisans dans la maîtrise de leurs consommations énergétiques en recherchant de nouvelles technologies. (damien-delhomme@cnidep.com)

Madeline FUSS, conseillère installations classées et déchets. Chargée de collaborer avec les collectivités pour permettre aux artisans d'éliminer leurs déchets dans le meilleur respect de l'environnement et d'aider les artisans en installation classée à limiter leurs impacts. (madeline-fuss@cnidep.com)

Marie-Pierre FISCHER, conseillère dans le domaine de l'eau. Chargée de recherche et développement pour la protection des ressources en eau dans l'artisanat et de la mise en œuvre de solutions retenues en relation avec les collectivités. (marie-pierre-fischer@cnidep.com)

La formation des conseillers environnement

A tout moment de sa vie professionnelle, le conseiller en environnement d'un organisme consulaire peut avoir besoin de suivre des formations : problématique spécifique et/ou d'actualité, utilisation d'outils, solutions et écotechnologies...

L'ADEME, qui soutient un large réseau de chargés de mission et conseillers en environnement dans les chambres consulaires, a conscience de ce besoin. En partenariat avec les organismes de formation des trois réseaux consulaires (Chambres d'Agriculture, Chambres de Commerce et de l'Industrie, Chambres de Métiers et de l'Artisanat) elle **propose une offre de formation adaptée aux besoins spécifiques des conseillers**. Le CNIDEP a été associé à ce projet dès le départ, en y intégrant une de ses Journées Techniques.

Et pour répondre encore mieux aux besoins des organismes consulaires, le dispositif va être élargi à de nouvelles thématiques dès 2013 !

« Sensibilisation et suivi d'un Bilan Carbone® » : une date sera programmée par le **CFC**¹ courant 2012

« Notions sur l'énergie et ses utilisations » : organisée par le **CNIDEP**, les 13 et 14 mars 2012 à Paris

« SME par étapes » (Système de Management Environnemental) : organisée par le **CFCMA**², les 29 et 30 mars 2012 à Paris

« Visite énergie » : organisée par le **CFC**, les 11-12-13 avril 2012 à Paris

« Etre acteur d'un PCET » (Plan Climat Energie Territoire) : organisée par **Resolia**, les 15 et 16 mai 2012.

¹ : Centre de Formation Consulaire des Chambres de Commerce et d'Industrie
² : Centre de Formation des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Pour vous inscrire ou avoir de plus amples informations, visitez le blog :

www.formation-ademe-interconsulaire.fr



© Le bulletin d'information du CNIDEP
Centre National d'Innovation pour le Développement Durable et l'Environnement dans les Petites entreprises
Directeur de publication : Jean-Marie BENOIT
Rédaction : CNIDEP
Conception/réalisation/édition : Julie MUMBER
Impression : CNIDEP - Crédit photos : CNIDEP
Imprimé sur du papier recyclé
Dépôt légal : déc. 2011 - ISSN 1771-8473

CNIDEP - Maison des Métiers - 4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU
Tél. : 03 83 95 60 88 - Fax : 03 83 95 60 30
Courriel : cnidep@cnidep.com - Site Internet : www.cnidep.com